

SOUS EMBARGO JUSQU'AU VENDREDI 11 JUIN 2004 à 00h01 GMT

Le Piège de la Pauvreté Rurale

Pourquoi les règles du commerce agricole doivent changer et comment la CNUCED peut y contribuer.

De nombreux pays en développement ne cessent de s'appauvrir. C'est également le cas de leurs agriculteurs qui représentent les deux tiers des pauvres de la planète. Les causes principales de cette situation résident dans le système commercial agricole, qui inclut les réglementations de l'OMC, les politiques commerciales inéquitables des pays riches et la chute des prix des matières premières sur les marchés internationaux. Oxfam préconise des réformes politiques pour surmonter ces difficultés. A l'heure où la XI^e Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED XI) se réunit à São Paulo, nous réclamons un soutien politique accru en faveur d'un mandat élargi de la CNUCED afin d'examiner et trouver des solutions aux problèmes du développement économique.

Résumé

En juin 2004, pour son quarantième anniversaire, la Conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) se réunit à São Paulo (Brésil) dans un contexte morose pour le commerce international. Il y a moins d'un an, les négociations de l'OMC échouaient à Cancùn (Mexique) et au cours des dernières années, l'effondrement des prix de nombreuses matières premières agricoles sur les marchés internationaux a constitué une grave menace pour toutes les populations rurales dont la survie en dépend.

Tandis que le commerce se libéralise de plus en plus et que le monde s'oriente vers une économie globale, les résultats sont clairs : les pays les plus riches continuent à prospérer alors que la plupart des plus pauvres se retrouvent dans une situation pire qu'il y a 20 ans, lorsque les politiques de mondialisation ont véritablement débuté. Dans les zones rurales du monde en développement, près de 900 millions de personnes vivent avec moins d'un 1 dollar par jour.

La situation des agriculteurs pauvres et des personnes qui en dépendent est directement liée aux réglementations, politiques et aux pratiques commerciales agricoles. Depuis la fin des années 80, la plupart des pays en développement ont été obligés, comme l'imposent les conditions de prêt des institutions financières internationales, d'ouvrir leurs marchés aux importations et de concentrer leurs efforts de développement sur les biens qu'ils peuvent vendre à l'étranger.

Loin d'améliorer leurs exportations, cette politique a contribué à inonder de leur production de nombreux marchés internationaux et engendré la chute des prix.

Dans le cadre des accords commerciaux actuels, les agriculteurs des pays pauvres doivent faire face à la chute des prix des produits, une part en chute du prix au détail de la production qu'ils vendent, à la concurrence des biens des pays riches déversés sur leurs marchés à des prix subventionnés, et un manque d'accès significatif aux marchés de ces pays pour leurs propres produits. Ces problèmes sont souvent assortis de politiques nationales insatisfaisantes et d'un financement décroissant du développement rural.

Des réformes radicales s'avèrent nécessaires pour aider les agriculteurs à sortir du piège de la pauvreté. La CNUCED a en cela un rôle critique à jouer en proposant des solutions politiques de rechange pour atteindre cet objectif. Il est essentiel que la CNUCED ressorte renforcée de sa conférence de São Paulo et que toutes les tentatives de réduire sa portée soient fermement rejetées.

Des recherches indépendantes et la formulation de politiques qui remettent en question le modèle dominant et qui proposent des solutions alternatives deviennent de plus en plus importantes. Tous les pays devraient faire preuve de volonté politique afin de s'assurer que la CNUCED puisse continuer à jouer un rôle central.

De manière plus large, les recommandations d'Oxfam découlent de six objectifs pour les politiques commerciales agricoles :

- Favoriser la sécurité alimentaire et de revenu dans les pays en développement.
- Interdire dans des marchés d'exportation toute forme de dumping des produits alimentaires agricoles à des prix inférieurs aux coûts de production.
- Augmenter l'accès des pays en développement aux marchés agricoles des pays industrialisés.
- Favoriser des secteurs ruraux socialement et environnementalement durables, tant dans les pays développés qu'en développement, par le biais de régulation et de subventions ciblées qui promeuvent l'équité sociale et la protection environnementale.
- Introduire des mécanismes fiables qui garantissent des prix stables et raisonnables sur les marchés des matières premières.
- Garantir des pratiques durables du secteur privé tant au niveau social qu'environnemental.

Pour atteindre ces objectifs, des actions doivent être menées sur plusieurs fronts à savoir :

Le cycle de négociations de Doha de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) doit tenir compte des besoins des pays en développement et l'Accord sur l'Agriculture doit être réformé pour mettre fin au dumping, garantir le droit des pays en développement de protéger leurs secteurs agricoles sur base de la sécurité alimentaire et d'autres objectifs de développement, et améliorer l'accès aux marchés pour les exportations de ces pays.

Une initiative internationale est nécessaire pour s'attaquer à la crise des matières premières. Elle devrait développer des formes efficaces d'intervention sur les marchés, une régulation de l'offre à long terme, et l'organisation des producteurs afin que les marchés fonctionnent plus efficacement pour les exploitations agricoles familiales et de petite taille. Les réglementations commerciales ne devraient pas empêcher les interventions qui assureraient des prix raisonnables aux producteurs.

Les politiques agricoles des pays en voie de développement doivent s'améliorer. Leurs gouvernements doivent inventer et mettre en oeuvre des stratégies de développement rural favorables aux pauvres qui renforcent les agriculteurs au niveau du marché et qui s'attaquent aux problèmes de la malnutrition et des bas revenus ruraux. La Banque Mondiale et le FMI doivent cesser d'insister pour que leurs débiteurs libéralisent à tout prix leurs secteurs agricoles.

Les multinationales de l'alimentation et de l'agro-business doivent assumer leurs responsabilités sociales et environnementales. Elles devraient payer des prix rémunérateurs qui maintiennent les agriculteurs hors de la pauvreté et offrir des conditions de travail conformes aux normes

internationales et aux lois nationales. Dans ce sens, le développement d'un mécanisme "anti-trust" (anti-monopole) à l'échelle mondiale aiderait à aborder les problèmes liés aux phénomènes de concentration massive des multinationales.

La CNUCED a un rôle clé à jouer dans tous les secteurs ci-dessus, et spécifiquement dans la promotion d'un système commercial international dont le cœur serait le développement. C'est précisément pour accomplir ce rôle que la CNUCED a été créée, il est donc crucial qu'elle maintienne ce mandat. A São Paulo, toutes les tentatives de réduction de sa portée doivent être rejetées. Au contraire, vu l'urgence et l'ampleur des réformes à entreprendre au niveau du commerce agricole international, il est évident que le rôle de la CNUCED doit être renforcé.

Oxfam appelle donc au renforcement du rôle de la CNUCED et demande que la priorité soit donnée aux axes de travail suivants :

- La CNUCED devrait agir comme un forum où les gouvernements des pays en développement partageraient leurs idées sur des stratégies de développement économique favorables aux plus démunis, et imposeraient le consensus politique et des politiques de développement au sein d'autres institutions internationales (en particulier l'OMC et les institutions financières internationales) ;
- La CNUCED devrait mener des recherches indépendantes sur des questions économiques clés dans une perspective de développement pour aider les pays à réaliser une croissance équitable et durable. Dans ce contexte, elle pourrait examiner l'équilibre approprié entre libéralisation et régulation et étudier les mesures nécessaires aux économies ouvertes pour produire des résultats favorables à ceux qui vivent dans la pauvreté ;
- La CNUCED devrait fournir aux pays en développement, et en particulier aux moins développés d'entre eux, l'assistance technique et leur permettre de renforcer leurs capacités en matière de politique économique. Ceci devrait inclure l'amélioration de la capacité de négociation des états pauvres dans les forums multilatéraux ;
- La CNUCED devrait étendre son programme de travail aux entreprises multinationales, vu leur poids énorme dans les marchés mondiaux. La CNUCED a un rôle unique à jouer dans la surveillance de l'impact des multinationales, dans l'élaboration des propositions de régulations dans une perspective de développement, et dans l'assistance des pays en développement dans leurs négociations avec les multinationales ;
- La CNUCED devrait mener des recherches pour que des mécanismes appropriés corrigent les erreurs du marché qui sous-tendent la crise mondiale des matières premières. La CNUCED XI doit aborder la question des prix et centrer son travail sur le développement et l'expérimentation de mécanismes multilatéraux destinés à réguler le marché des matières premières et établir des prix plus justes.

1 Introduction

'Le coton ici est tout. Il construit nos écoles et nos cliniques. Nous dépendons tous de lui. Mais si les prix continuent à stagner, nous n'avons pas d'espoir en l'avenir.' – Un cultivateur de coton, village de Logokourani, Burkina Faso

Les plaintes d'un fermier africain peuvent sembler bien éloignées des cercles feutrés de la diplomatie des Nations-Unies et des conférences internationales, pourtant, dans le cas de la CNUCED, celles-ci sont intimement liées. En juin 2004, pour son quarantième anniversaire, la conférence des Nations-Unies sur le Commerce et le Développement se réunit à São Paulo (Brésil).

Il y a moins d'un an, les négociations de l'OMC échouaient à Cancun (Mexique) pour la seconde fois consécutive, après l'échec retentissant de Seattle quatre ans plus tôt. Pendant ce temps, au cours des dernières années, les prix de nombreuses matières premières agricoles, comme le coton, se sont effondrés sur les marchés internationaux constituant une grave menace pour toutes les populations rurales dont la survie en dépend.

Des villages comme Logokourani sont pris dans un piège qui oblige leurs pays à exporter des produits agricoles à des prix toujours inférieurs afin de payer les importations d'autres biens alimentaires. Les deux-tiers des personnes les plus pauvres du monde vivent dans des zones rurales où, dans de nombreux cas, leur niveau de vie s'est dégradé pour des raisons directement liées au commerce mondial.

L'économie rurale est une préoccupation qui concerne directement la moitié de l'humanité. Pour la plupart des pauvres de la planète, l'agriculture est essentielle à leur subsistance. Dans les régions rurales du monde en développement, près de 900 millions de personnes vivent avec moins d'1 dollar par jour.¹

Ces agriculteurs et les personnes qui en dépendent sont confrontés à la chute des prix des récoltes, à la chute des prix au détail de leurs produits, à la concurrence des marchandises des pays riches déversées sur leurs marchés à des prix subventionnés, et à un manque d'accès significatif aux marchés des pays riches pour leurs propres produits.

Ceci est souvent assorti de politiques nationales insatisfaisantes et d'un financement décroissant du développement rural. Malgré toutes ces tendances défavorables, l'aide au développement en matière d'agriculture s'est réduite de moitié au cours des 20 dernières années, et toutes ces problématiques sont systématiquement ignorées ou

écartées lors des sommets internationaux ou des négociations commerciales.

Pourtant, il est une organisation qui a toujours eu ces thématiques au coeur même de son mandat : la CNUCED. Le reste de ce rapport examinera la crise à laquelle les agriculteurs font aujourd'hui face, et s'attachera à montrer le rôle que la CNUCED devrait jouer pour la résoudre.

2 Le piège de la pauvreté internationale

Ces dernières années l'attention du monde a été attirée par les injustices du commerce international et la nécessité de rendre ses règles moins préjudiciables pour les habitants les plus démunis des régions rurales. Les mécanismes du système commercial qui contribuent à maintenir ces personnes dans la pauvreté sont nombreux. Environ 96% des agriculteurs de la planète - soit 1,3 milliard de personnes - vivent dans les pays en développement, mais, dans chaque aspect du commerce agricole, ils disposent d'un handicap en comparaison de leurs « homologues » du monde industrialisé.

La crise des matières premières

'L'impasse de la politique internationale des matières premières ... a commencé lorsque le modèle dominant du marché mondial des matières premières est passé ... d'une volatilité excessive des prix à court terme à une forte baisse des prix réels. Durant cette période, les pays exportateurs auraient eu besoin de plus, et pas moins, de soutien de la part de la communauté internationale.' – Alfred Maizels, en conclusion de la CNUCED X²

Selon la CNUCED, entre 1977 et 2001, les prix réels (en dollars) de 41 des 46 principales matières ont chuté, à un taux annuel moyen de 2,8 % par an. ³ En 2001, le café sur le marché international ne valait plus que 16 % de sa valeur de 1980, après décompte de l'inflation. Le coton, dont tous les villageois de Logokourani dépendent, ne valait plus que 21% de sa valeur de 1980. ⁴

Cette crise des matières premières a précipité de nombreux pays dépendants de leurs matières premières dans le piège de la pauvreté. Parmi les 10 pays les plus pauvres de la planète, six sont encore moins "prospères" qu'il y a 20 ans (voir encadré n°1). Les économies de ces pays sont toutes largement dépendantes des exportations (de denrées alimentaires et de matières premières) pour financer leurs importations.

Dans plusieurs pays qui dépendaient traditionnellement de l'extraction, l'agriculture a dû porter un fardeau de plus en plus lourd. Ainsi, par exemple, les matières premières constituent à ce jour 93 % des exportations du Malawi et 99 % de celles du Yémen. Dans la moitié de ces 10 pays, le principal produit d'exportation est le café.

Encadré 1: Revenu et commerce dans les 10 pays les plus pauvres du monde

Pays	PIB/habitant (en \$, à PPA - parité du pouvoir d'achat), 2001	Année où le PIB à PPA par habitant fut la plus élevée	% des matières premières ds les exportations de marchandises (dernière année)	Principal produit d'exportation	% de la population sous-alimentée 1998-2000
Sierra Leone	470	1982	58	Café	47
Tanzanie	520	2001	84	Café	47
Malawi	570	1999	93	Tabac	33
RD Congo	680	1975	-	Cuivre	73
Burundi	690	1999	96	Café	69
Zambie	780	1976	87	Cuivre	50
Yemen	790	2001	99	Pétrole	33
Ethiopie	810	1983	89	Café	44
Mali	810	1979	84	Coton	20
Madagascar	830	1975	48	Café	40

Sources: PNUD, Commission Européenne, Oxfam America

A l'exception du Yémen, les 10 pays les plus pauvres du monde sont également en déficit vivrier.⁵ Cela signifie qu'ils importent des denrées alimentaires ayant une plus grande valeur nutritionnelle que celle qu'ils exportent. En raison de ces importations – certains diront « à cause » – ils font face à des niveaux élevés de malnutrition. En République Démocratique du Congo, près des trois quarts de la population souffrent de malnutrition, au Burundi plus des deux tiers et même au Mali, le plus enviable des 10 pays à ce niveau, une personne sur cinq ne dispose pas d'assez de nourriture.⁶ La FAO estime que 777 millions de personnes sont malnutries dans le monde.

Malheureusement, cette crise des matières premières s'est amplifiée par la politique des pays donateurs et des règles commerciales injustes, qui ont empêché ces pays de se diversifier dans d'autres secteurs. Depuis les années 80, la plupart des pays en développement sont obligés par la Banque Mondiale d'ouvrir leurs marchés aux importations et de concentrer leurs efforts de développement sur les produits qu'ils peuvent vendre à l'étranger.

Mais loin d'améliorer les exportations, ces mesures n'ont conduit qu'à une inondation des marchés internationaux et à un effondrement des prix. Plus le marché pour un produit spécifique est ouvert et libre,

plus cette situation se produit - et c'est d'autant plus sérieux pour les produits tropicaux dont beaucoup des pays les plus pauvres sont dépendants.

Des réglementations commerciales injustes

Les règles de l'OMC qui régissent le commerce agricole n'ont pas réussi à permettre aux pays en développement d'obtenir un meilleur partage du marché mondial. Au contraire, alors que leur part des exportations agricoles ne cessent de chuter depuis 1961, la plupart d'entre eux ont assisté à un boom de leurs importations de denrées alimentaires.⁷ Trois problèmes enveniment les secteurs agricoles des pays en développement : le dumping, la libéralisation des importations, et le manque d'accès au marché à l'intérieur de ces pays.

Les subventions agricoles dans les pays industrialisés, en conduisant à une production et un dumping à l'exportation plus grands, forcent la chute des prix à travers le monde. La plupart des agriculteurs des pays en développement ne peuvent rivaliser avec les importations subventionnées des producteurs étrangers. Le dumping a des effets indirects négatifs sur la capacité des pays en développement de se diversifier en dehors des marchés excédentaires comme celui des récoltes tropicales.

Au Mexique par exemple, les tarifs douaniers sur le maïs importé des Etats-Unis ont été fortement réduits au milieu des années 1990 et les importations ont été trois à quatre fois plus élevées que leurs niveaux précédents. Mais les producteurs étasuniens reçoivent chaque année 10 milliards de \$ de subventions. Ce qui mène à une chute, en terme réel, de plus de 70% des prix du maïs mexicain, et à une détérioration drastique des conditions de vie des petits producteurs locaux.⁸

Un produit subventionné n'a même pas besoin de pénétrer sur le marché d'un pays en développement pour produire cet effet négatif sur les cultivateurs. La politique de l'Union Européenne en matière de sucre génère un excédent structurel de sucre de betterave (dont le coût de fabrication est élevé). Afin de disposer de surplus destinés à l'exportation, l'UE a accordé en 2003, selon les estimations d'Oxfam, 819 millions de dollars aux 6 plus grosses entreprises du marché du sucre. Le sucre de canne est produit dans certains pays à moins de la moitié du coût du sucre de betterave, mais les exportations subventionnées de l'UE court-circuitent les producteurs les plus efficaces des pays en développement quand ils exportent vers des marchés tiers. De plus, la politique sucrière de l'UE réduit l'accès à son propre et très lucratif marché pour les produits exportés par les pays pauvres. Ainsi, pour 2004, le Malawi s'attend déjà à perdre au

change 32 millions de dollars et le Mozambique 38 millions de dollars.⁹

Un rapport du gouvernement britannique estime que les subventions étasuniennes à son secteur du coton, d'un montant de 2,3 milliards de dollars en 2001-2002, ont fait baisser les prix mondiaux du coton d'environ 20%.¹⁰ Ce qui force les agriculteurs de coton de Logokourani, et ceux des autres pays ouest-africains à rester en dehors des marchés d'exportation.¹¹ Le Bénin et le Tchad appuient le Brésil dans sa plainte à l'OMC contre le dumping des Etats-Unis au coton subventionné. Une récente décision préliminaire leur a donné raison.¹²

Et pendant que le dumping continuait, les pays en développement ont du ouvrir leur marchés à cause d'accords comme ceux de l'OMC relatifs à l'agriculture (l'Accord sur l'Agriculture), d'accords régionaux comme l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord-Américain) et les programmes d'ajustement structurel. Résultat direct des politiques des donateurs, par exemple, le Bangladesh a, entre 1988 et 1996, réduit ses tarifs douaniers de 102% à 27% ; le Ghana, le Kenya et la Tanzanie ont réduit leurs tarifs de moitié -voire plus- dans les années 90 et au Pérou le tarif moyen en 1991 était au tiers de son niveau en 1989.¹³

Cela n'a pas seulement permis aux produits « dumpés » de pénétrer plus facilement sur les marchés des pays en développement, mais également ouvert de fragiles secteurs agricoles à des producteurs très compétitifs. Par exemple, le riz Thaï a déplacé des milliers d'agriculteurs dans des pays comme le Sénégal, en l'absence de tout filet de sécurité ou soutien à la création de moyens de subsistance alternatifs.

Finalement, malgré des dispositions visant à améliorer l'accès aux marchés du Nord des pays en développement, il reste très difficile pour les producteurs du Sud d'exporter leur production dans les pays développés.

Même pour les produits tropicaux comme le thé, le café, le cacao et le caoutchouc qui ne peuvent être cultivés en Amérique du Nord ou en Europe, les obstacles demeurent lorsqu'il s'agit de les vendre sous forme de produit élaboré ou transformé. Les pics et l'escalade des tarifs douaniers signifient que plus un produit importé est transformé, plus le tarif douanier sera élevé. Pour cette raison, le cacao ghanéen importé en Grande-Bretagne selon des normes équitables qui bénéficient autant que possible aux cultivateurs, est en réalité transformé en chocolat par une entreprise en Allemagne.¹⁴

Les structures injustes du marché

Au cours des 20 dernières années, la plupart des agriculteurs impliqués dans la filière des matières premières ont reçu une part du prix final de leurs productions en diminution constante. Une des raisons à cela a été le manque d'intervention de l'Etat et d'investissement dans le secteur de l'agriculture. Parmi les réformes "libéralisantes" du marché des années 80 et 90 insufflées par les institutions financières internationales, de nombreux pays ont aboli leurs commissions des produits agricoles, ce qui a eu notamment pour conséquence l'affaiblissement de leur pouvoir de négociation sur les marchés mondiaux.

Alors que les agriculteurs étaient laissés sans aucun soutien, des sociétés utilisant leurs productions - comme les fabricants de chocolat, les torréfacteurs ou les supermarchés - ont progressivement fusionné, concentrant les étapes de la production dans un nombre de mains de plus en plus réduit, de sorte que chaque nouveau groupe a davantage de pouvoir sur le marché.

Quand les approvisionnements deviennent plus serrés, ils font monter leurs prix de vente mais quand l'offre est excédentaire et que les prix d'achat chutent, ils ne le répercutent pas directement sur leurs clients.

Ainsi, en décembre 1993, alors qu'il était à son niveau cyclique le plus bas, le prix moyen du café au détail au Royaume-Uni était 11 fois plus élevé que le prix international du café 'vert' semi-traité; en février 2002, à nouveau à son niveau le plus bas, l'écart était monté à 26 fois.¹⁵

Les canaux de commercialisation tendent progressivement à s'intégrer sous le contrôle des sociétés de négoce, de transformation ou de vente au détail basées dans les pays d'importation, tandis que des problèmes liés à la sécurité alimentaire et aux conditions de production ont créé des exigences techniques supplémentaires.

Les normes de contrôle de qualité ou d'emballage imposées par les supermarchés modernes peuvent s'avérer extrêmement dures à atteindre pour les pays pauvres, vu leur manque de compétence techniques ou d'équipements spécialisés requis.

C'est un des nombreux facteurs qui rendent plus difficile la vente pour les producteurs, même dans leurs propres pays.

Avec le retrait des contraintes à l'investissement étranger, les multinationales de la grande distribution ont augmenté leur part dans la vente au détail de produits alimentaires dans le Tiers-Monde.

Jusqu'ici, cela affecte principalement des pays plus riches et plus grands comme le Brésil, la Chine et la Thaïlande, mais le phénomène s'étend rapidement.

Ainsi, les supermarchés commandent 75% de leurs ventes alimentaires au détail au Brésil et 55% en Afrique du Sud, mais seulement 5% en Inde et au Nigeria.

Le secteur est principalement dominé par des chaînes mondiales telles que Carrefour, Ahold et Wal-Mart, respectivement basée en France, au Pays-Bas et aux Etats-Unis. Leur politique d'achat sont invariablement exigeantes, quelque soit le pays dans lequel ils opèrent.¹⁶

Des politiques agricoles inadéquates

Malgré le besoin d'un secteur agricole dynamique dans les pays en développement (en terme d'emploi et de sécurité alimentaire), l'investissement dans le secteur rural s'est avéré complètement inadéquat.

Les politiques des gouvernements nationaux du monde en développement n'ont pas toujours été d'une grande aide. Le phénomène des 'biais urbains' (ou de distorsion urbaine) a été identifié il y a plus d'un quart de siècle,¹⁷ mais dans de nombreux pays, les personnes des zones rurales sont toujours négligées lorsqu'il s'agit de politiques nationales. La nourriture bon marché – souvent importée – est perçue comme une nécessité pour assister les pauvres des villes, même là où la pauvreté est la pire, dans les zones rurales dépendantes de l'agriculture, où les prix des produits ne sont pas suffisants pour soutenir les personnes qui y habitent.

D'ailleurs, de nombreux pays en développement ont échoué quand ils ont introduit des politiques et des régulations qui auraient apporté un partage plus équitable des ressources agricoles et de meilleures conditions de travail pour les cultivateurs ruraux. C'est pourquoi il n'y a pas eu de réduction substantielle de la pauvreté rurale, même dans les secteurs où les exportations des pays en développement ont augmenté comme c'est le cas du Brésil par exemple.

Considérant que la croissance des exportations agricoles a bénéficié au pays tout entier grâce à des revenus d'exportation augmentés, la pauvreté rurale reste dominante à cause des conditions inéquitables dans lesquelles la production a lieu.

Pire, l'aide au développement en matière d'agriculture s'est réduite de moitié au cours des 20 dernières années. Cela s'est produit dans un contexte où les pays en développement faisaient face à d'énormes

difficultés dues aux politiques d'ajustement structurel qui ont exigé la libéralisation des importations agricoles et le démantèlement des structures du marché existant, telles que les commissions des produits agricoles.

3 Que faire ?

Il est essentiel de faire de l'éradication de la pauvreté rurale une priorité politique, non seulement dans les pays en voie de développement mais également dans les plus hautes sphères de la politique internationale. La paupérisation croissante dans les régions les plus faibles du monde constitue un scandale de proportion mondiale qui exige une attention immédiate.

Oxfam se rend compte des difficultés à surmonter pour aborder ces problèmes. Pour n'en prendre qu'un seul aspect, les règles commerciales internationales en matière d'agriculture sont extrêmement complexes et difficiles à comprendre pour les non-spécialistes. Les parties prenantes sont nombreuses, y compris de puissants intérêts, impliqués dans la formulation de politiques agricoles, alors que les règles et les acceptations orthodoxes de l'économie peuvent rendre ses praticiens aveugles aux conséquences humaines engendrées par les politiques qu'ils défendent. Cependant, il est urgent qu'une tentative plus soutenue et plus sérieuse d'améliorer la situation des populations rurales les plus démunies soit mise en oeuvre. L'encadré n°2 explique les objectifs et les propositions d'Oxfam dans ce domaine. Pour qu'ils se réalisent, une réforme radicale des politiques et des pratiques en vigueur est nécessaire.

Encadré 2: Les objectifs d'Oxfam par rapport aux politiques commerciales et agricoles.

Oxfam vise à ce que les politiques relatives au commerce et à l'agriculture satisfassent les 6 grands objectifs suivants:

1. Favoriser la sécurité alimentaire et de revenus dans les pays en développement en leur permettant d'utiliser des mesures de frontière afin d'atteindre la sécurité alimentaire et d'autres objectifs de développement.
2. Mettre fin au dumping à l'exportation en introduisant à l'OMC des règles qui interdisent les exportations en dessous des coûts de production ainsi que les subventions qui facilitent ce type d'exportation.
3. Assurer des niveaux raisonnables d'accès aux marchés des pays industrialisés pour les exportations agricoles des pays en développement, en réduisant les barrières commerciales et en résolvant le problème des contraintes d'approvisionnement dans les pays en développement.
4. Promouvoir, tant dans les pays développés qu'en développement, un secteur rural socialement et environnementalement durable en promouvant l'équité sociale et la protection environnementale par des mécanismes de régulation et de subventions ciblées.

5. Garantir des prix justes et stables des produits de base en introduisant des mécanismes et des réglementations adéquates dans les marchés nationaux et internationaux.
6. Promouvoir des pratiques durables dans le secteur de l'agro-business tant au niveau social qu'environnemental.

Les négociations de l'OMC

Après l'échec de Cancún, les négociations de l'OMC pour un nouvel Accord sur l'Agriculture arrivent maintenant à un point critique où les principes fondamentaux vont être établis. A ce point de jonction, l'importance primordiale de l'agriculture dans la plupart des pays en développement doit être reconnue. Il est largement accepté que la clé du succès du cycle de négociations commerciales de Doha réside dans la mise en oeuvre de réglementations de l'Accord sur l'Agriculture plus appropriées aux besoins des pays en développement. Le manque de concessions significatives des Etats-Unis et de l'Union Européenne par rapport à ces besoins est une des principales raisons de l'échec des négociations de Cancún en septembre 2003.

Un calendrier contraignant devrait être introduit pour éliminer toutes les subventions à l'exportation, y compris celles sous forme de crédits à l'exportation. Les directives liées aux programmes d'aide alimentaire devraient quant à elles être renforcées afin d'éviter qu'elles ne soient utilisées comme moyen de disposer de surplus alimentaires. Les subventions dans les pays développés ne devraient être disponibles que pour les produits non destinés à l'exportation. Elles devraient cibler prioritairement les petits producteurs et devraient être conditionnées à des critères environnementaux et de développement rural. L'utilisation de mesures de contrôle des approvisionnements devrait être une condition *sine qua non* pour éviter la surproduction. Jusqu'à ce que les distorsions des échanges commerciaux soient éliminées, les pays en développement devraient avoir le droit de prélever des taxes complémentaires équivalentes au niveau de dumping des denrées importées.

Des mesures spéciales sont nécessaires pour assister les pays en développement dans toutes les facettes de l'Accord sur l'Agriculture, pour le bien de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. Les pays en développement devraient pouvoir disposer d'une plus grande latitude pour réguler l'accès à leurs propres marchés. Dans le monde moderne, c'est l'instrument de politique commerciale agricole le plus puissant à leur disposition. Les Pays Moins Avancés en particulier devraient être exempts de toute obligation de réduire leurs tarifs douaniers agricoles et appuis au marché. Les autres pays

en développement devraient pouvoir exempter les récoltes vivrières de base des réductions tarifaires et renégocier tous les tarifs douaniers sur les aliments de base qui ont été fixés trop bas lors de l'établissement de l'OMC il y a dix ans. Les réglementations devraient être modifiées afin de s'assurer que ces pays peuvent prendre des mesures efficaces contre les montées subites des importations agricoles. De plus, les dispositions spéciales convenues au sein de l'OMC ne devraient pas être minées par des accords commerciaux régionaux et bilatéraux.

En conclusion, on devrait permettre à toutes les exportations des PMA et d'autres pays à faibles revenus d'entrer dans les pays développés sans tarif, restriction, ni quota. alors qu'on devrait éliminer l'escalade des tarifs sur des exportations des pays en développement. Les règles techniques touchant les produits importés doivent être simplifiées dès lors qu'elles limitent la capacité des pays pauvres à tirer profit des opportunités du marché.

Oxfam demande à tous les membres de l'OMC, et spécialement les pays développés, de garantir que les principes suivants soient inclus dans le cadre des discussions relatives à l'Agriculture qui seront négociées lors du Conseil général de l'OMC fin juillet:

- **La confirmation d'une date limite pour toutes formes de subventions des exportations.** Oxfam croit que l'élimination complète des subventions devrait avoir lieu dans les cinq premières années de la période d'exécution.
- **L'introduction de disciplines fortes sur les subventions nationales qui ont un effet sur la production et le commerce international.** En règle générale, des produits subventionnés ne devraient pas être exportés, à moins que les subventions aient des effets de distorsion minimales. D'ailleurs, les subventions dites « de boîte bleue » devraient seulement être disponibles pour les produits non-exportés. D'autres priorités dans ce secteur incluent:
 - L'opposition à un changement de définition de la boîte bleue. Le fait de ne pas avoir d'engagement par rapport au contrôle des approvisionnement constituerait un recul par rapport aux premiers textes qui prévoyaient un plafonnement de la boîte bleue ;
 - renforcer les critères de la boîte verte (green box) et explorer les possibilités de plafonnement ;
 - pas de renouvellement de la 'Clause de Paix'.
- **L'établissement d'une formule d'accès au marché plus équilibrée,** qui assure la réduction des pics et de l'escalade des

tarifs douaniers qui protègent toujours de nombreux secteurs dans les pays développés, et qui prévoit vraiment des engagements moins que réciproques d'accès au marché pour les pays en voie de développement.

- Introduire des garanties opérationnelles pour des produits spécifiques:
 - Les produits spéciaux devraient être exemptés des engagements de réduction. Chaque pays en développement devrait pouvoir déclarer lui-même quels produits sont spéciaux dans le respect de critères généraux relatifs à la sécurité alimentaire, le développement rural et aux conditions de vie. Une telle flexibilité pourrait être limitée à un pourcentage du nombre total de denrées agricoles produites à l'intérieur du pays, sur base des lignes tarifaires dans le programme d'un membre.
 - Un mécanisme spécial de protection des pays en développement devrait être disponible pour tous les produits agricoles, avec la capacité d'être déclenché sur la base de simples indicateurs de développement.
- **Aboutir à un accord sur une solution spécifique au problème du coton**, qui passerait par l'élimination de toute les formes d'appui génératrices de distorsion, y compris les programmes actuellement classifiés comme « boîte verte », et dont la période de mise en oeuvre serait plus rapide que pour les autres produits.

Résoudre la crise des matières premières

Une autre condition essentielle est la résolution de la crise des matières premières. La communauté internationale devrait profiter de la CNUCED XI pour parvenir à un accord sur un plan d'action concret.

La quasi disparition du secteur des matières premières de l'ordre du jour mondial du développement doit beaucoup à la vue doctrinale que seuls les marchés fonctionnant librement peuvent mener au développement.

Pour s'attaquer au problème, la CNUCED devrait travailler avec d'autres organisations internationales pour passer en revue les interventions appropriées destinées à corriger les échecs du marché qui se trouvent au cœur même de la crise des matières premières.

En conséquence, des formes efficaces d'intervention sur le marché, la gestion à long-terme des approvisionnements et l'organisation des producteurs (y compris les entreprises d'état) devraient être

développées afin que les marchés fonctionnent plus efficacement pour les exploitations familiales de petite taille. Les règles commerciales ne devraient pas interdire de telles interventions sur les prix quand celles-ci sont la meilleure façon d'assurer des prix justes aux producteurs.

Des mesures additionnelles sont nécessaires pour assurer la diversification agricole et un accroissement de la valeur ajoutée dans les pays exportateurs, et la promotion de l'intégration du marché régional pour surmonter une confiance excessive dans ceux des pays riches. Un financement adéquat est nécessaire pour entreprendre ces mesures, pendant que des compensations suffisantes devraient être offertes aux pays en développement qui souffrent des graves changements de leur balance des paiements en raison des fluctuations des cours de matières premières.

Pour un changement des politiques agricoles

Les politiques agricoles des pays en développement ont besoin d'être améliorées.

Les intérêts des producteurs ruraux et les besoins des populations urbaines doivent être mieux équilibrés que par le passé afin de permettre à la fois une diminution de la sous-alimentation et une augmentation du revenu rural. Les politiques agricoles doivent également assurer une distribution plus large des bénéfices liés au commerce. Dans les pays ayant des niveaux élevés d'inégalité rurale, la redistribution des actifs est essentielle si l'on veut que le commerce profite également aux plus démunis. En ce sens, la redistribution de la terre est un point de départ.

Au-delà de la nécessité d'une redistribution des terres, les stratégies de réduction de la pauvreté rurale doivent placer plus d'emphasis sur l'investissement dans les infrastructures utilisées par les populations et sur un accroissement de la productivité rurale afin de profiter des économies d'échelle.

L'investissement dans l'irrigation et les routes a tendance à se concentrer bien davantage dans des zones dédiées à l'agriculture commerciale que dans des zones caractérisées par des hautes concentrations de pauvreté.

Les priorités de recherche devraient être orientées vers la production des petits cultivateurs et devraient se concentrer sur des secteurs marginaux.

L'accès à l'investissement rural et aux institutions de crédit doit aussi être abordé. Enfin, les pays en développement devraient mettre

entièrement en application les conventions de l'Organisation Internationale du Travail afin d'améliorer les conditions de travail de leurs agriculteurs.

Au niveau international, la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International devraient arrêter d'insister auprès de leurs débiteurs pour qu'ils libéralisent leur commerce à tout prix. Il est également essentiel que les stratégies nationales de réduction de la pauvreté soient basées sur des évaluations détaillées de la pauvreté et que le lien entre commerce et pauvreté en soit un des principaux éléments. Enfin, le soutien financier au développement rural doit augmenter tant en quantité qu'en qualité.

La responsabilité sociale des entreprises dans la chaîne d'approvisionnement

Les multinationales impliquées dans les secteurs agricoles et alimentaires devraient reconnaître leurs responsabilités sociales et environnementales. Elles devraient rémunérer les agriculteurs avec des salaires qui les gardent hors de la pauvreté. Elles devraient s'engager à offrir des conditions de travail respectueuses des normes internationales et des lois nationales. Par leurs pratiques commerciales et de plaidoyer (advocacy), elles devraient aussi promouvoir activement le développement durable, l'équité sociale et l'amélioration des conditions de travail dans la production agricole et le commerce.

Dans le cas spécifique du café, Oxfam demande aux entreprises de torréfaction comme Nestlé, Kraft, Procter & Gamble et Sara Lee de soutenir la gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'acheter du café de meilleure qualité afin de rééquilibrer le marché du café. Elles doivent également réformer leurs pratiques d'achat afin de garantir un prix décent aux caféiculteurs.

Enfin, le développement d'un mécanisme anti-trust à l'échelle mondiale permettrait de s'attaquer aux problèmes liés à la concentration massive des entreprises dans l'économie mondiale.

4 Le rôle vital de la CNUCED

Le système de gouvernance économique mondiale actuel est sérieusement déséquilibré. Il est trop dépendant de l'OMC à cause de l'insistance de certains pays développés qui veulent en faire le seul organe autorisé à réglementer le commerce. Ce qui donne à l'OMC un mandat sans cesse croissant, vu l'interprétation très extensive de ce qui est lié au commerce. En conséquence, la libéralisation du commerce est devenue le seul principe d'organisation des règles économiques multilatérales. C'est difficilement durable. D'autres institutions du système des Nations-Unies disposent d'un mandat clair par rapport à des sujets relatifs au développement et doivent être écoutées et placées au même niveau d'importance que l'OMC, le FMI et la Banque Mondiale, de manière à ce que le développement durable, la santé, l'environnement et le travail soient considérés comme éléments à part entière de la gouvernance économique mondiale. Cela permettrait la mise en oeuvre d'approches et de réglementation plus équilibrées et de meilleure qualité.

A ce moment critique, la CNUCED a un rôle clé à jouer. Il est crucial qu'elle ressorte revigorée de sa réunion de São Paulo, et que toutes les tentatives de réduction de sa portée soient fermement rejetées.

Le rôle de la CNUCED dans la promotion de nouvelles approches du commerce et du développement qui favorisent les pays les plus pauvres doit être renforcé.

Elle doit conserver un mandat global pour faire face aux efforts développés par certains des pays les plus puissants pour l'affaiblir.

Toutes les grandes décisions concernant la CNUCED sont, en définitive, politiques et résultent de négociations internationales. Ce qui a manqué jusqu'à présent, c'est une reconnaissance sérieuse de la profondeur de la crise du développement et de l'échec des moyens choisis au cours des 25 dernières années pour la résoudre.

De nombreuses gesticulations rhétoriques ont été faites par rapport aux besoins politiques des pays les plus pauvres mais elles n'ont pas mené à grand chose. La communauté internationale dans son ensemble, y compris les nations riches les plus puissantes, doit s'attaquer fermement à ce charbon ardent. La gravité de la crise doit enfin être reconnue si la volonté politique nécessaires de part et d'autre est trouvée.

Un fois trouvée, elle mènera à des actions concrètes sur plusieurs fronts, dont celui des institutions financières internationales et de l'OMC.

Une des plus importantes de ces institutions, notamment à cause de son identification aux pays qui sont le plus dans le besoin, est la CNUCED. Elle doit être renforcée et un rôle plus active doit lui être attribué – comme c’était prévu dès le départ- dans la supervision des accords commerciaux. Cela concerne principalement, mais pas exclusivement, le domaine des matières premières. Pour ce faire, la CNUCED a besoin d’un mandat approprié et des ressources financières adéquates.

Son leadership, et celui de son Secrétaire général est également crucial. Il doit parfaitement comprendre la crise du développement rural et s’engager à chercher les meilleurs moyens de mettre fin à la crise.

Vu la profondeur de la crise des matières premières, même dans des marchés complètement libéralisés comme celui du café, il est grand temps d’abandonner les présomptions selon lesquelles seul le marché peut apporter des solutions aux problèmes économiques. La CNUCED dispose d’une large expertise en la matière et est en bonne position pour conduire la recherche de mécanismes appropriés pour corriger les erreurs du marchés qui sous-tendent la crise mondiale des matières premières. Les pays en développement, et les PMA en particulier, ont appelé à un renforcement du travail de la CNUCED en matière de prix et de stabilité du marché des matières premières, et un meilleur financement pour cela. Les gouvernements du Nord devraient répondre à cette requête et soutenir le travail de la Conférence dans ce domaine. La CNUCED XI devrait aborder la problématique des prix et travailler sur le développement de mécanismes appropriés de régulation du marché et d’établissement de prix plus justes.

Il y a eu une foi excessive dans la libéralisation économique comme clé de la croissance et une présomption que la croissance allait apporter travail et revenus aux populations démunies. Cette foi a été ébranlée par l’émergence d’une instabilité financière internationale et par la reconnaissance que la libéralisation produit des gagnants mais aussi des perdants, montrant qu’un modèle unique qui conviendrait à tous ne fonctionne pas. Les pays en développement maintiennent que leurs obligations internationales devraient refléter leurs besoins et leurs priorités de développement. Cela implique une plus grande flexibilité que celle qui est actuellement autorisée par les IFI et l’OMC.

Une recherche indépendante et la formulation de politiques mettant en question le modèle économique dominant et proposant des alternatives, deviennent plus importantes que jamais. La CNUCED

joue en cela un rôle essentiel et son mandat en la matière doit être maintenu.

Oxfam appelle donc au renforcement du rôle de la CNUCED et demande que la priorité soit donnée aux axes de travail suivants :

- La CNUCED devrait agir comme un forum où les gouvernements des pays en développement partageraient leurs idées sur des stratégies de développement économique favorables aux plus démunis, et imposeraient le consensus politique et des politiques de développement au sein d'autres institutions internationales (en particulier l'OMC et les institutions financières internationales) ;
- La CNUCED devrait mener des recherches indépendantes sur des questions économiques clés dans une perspective de développement pour aider les pays à réaliser une croissance équitable et durable. Dans ce contexte, elle pourrait examiner l'équilibre approprié entre libéralisation et régulation et étudier les mesures nécessaires aux économies ouvertes pour produire des résultats favorables à ceux qui vivent dans la pauvreté ;
- La CNUCED devrait fournir aux pays en développement, et en particulier aux moins développés d'entre eux, l'assistance technique et leur permettre de renforcer leurs capacités en matière de politique économique. Ceci devrait inclure l'amélioration de la capacité de négociation des états pauvres dans les forums multilatéraux ;
- La CNUCED devrait étendre son programme de travail aux entreprises multinationales, vu leur poids énorme dans les marchés mondiaux. La CNUCED a un rôle unique à jouer dans la surveillance de l'impact des multinationales, dans l'élaboration des propositions de régulations dans une perspective de développement, et dans l'assistance des pays en développement dans leurs négociations avec les multinationales ;
- La CNUCED devrait mener des recherches pour que des mécanismes appropriés corrigent les erreurs du marché qui sous-tendent la crise mondiale des matières premières. La CNUCED XI doit aborder la question des prix et centrer son travail sur le développement et l'expérimentation de mécanismes multilatéraux destinés à réguler le marché des matières premières et établir des prix plus justes.

Notes

- ¹ FAOSTAT 2000 sur les populations agricoles et les forces de travail.
- ² Alfred Maizels, 'Economic Dependence on Commodities,' document préparé pour la Table-Ronde de haut niveau sur le Commerce et le Développement: Directions for the Twenty-first Century at La CNUCED X, Bangkok, 2000 (La CNUCED document no. TD(X)/RT.1/6).
- ³ Ibid.
- ⁴ Peter Robbins (2003) *Stolen Fruit: The Tropical Commodities Disaster* (London: Zed Books), p.9, Tableau 1.2.
- ⁵ Par la FAO (UN Food and Agriculture Organisation).
- ⁶ PNUD, op. cit., Table 7, pp.260-261.
- ⁷ World Bank. 2004. Global economic Prospects.
- ⁸ See Oxfam International (2003) *Dumping without Borders: How US Agricultural Policies are Destroying the Livelihoods of Mexican Corn Farmers* (Oxford).
- ⁹ Lire Oxfam International (2004) *Dumping on the World: How EU Sugar Policies Hurt Poor Countries* (Oxford).
- ¹⁰ Cité par Oxfam International (2004) *The Commodities Challenge: Towards an EU Action Plan* (Oxford), p.6.
- ¹¹ Lire Oxfam International, *Cultivating Poverty: The Impact of US Cotton Subsidies on Africa* (Oxford, 2002) and 'White Gold' Turns to Dust: Which Way Forward for Cotton in West Africa? (Oxford, 2004).
- ¹² Rapporté par le *Financial Times* et le *Wall Street Journal*, 27 April 2004. La décision préliminaire n'a pas été annoncée en public.
- ¹³ Oxfam International (2002) *Rigged Rules and Double Standards: Trade, Globalisation and the Fight against Poverty and Boxing Match in Agricultural Trade: Will WTO Negotiations Knock out the World's Poorest Farmers?* (Oxford).
- ¹⁴ Information orale de représentants de l'entreprise chocolatière Divine.
- ¹⁵ Selon des données librement disponibles sur le site de l'Organisation Internationale du Café, www.ico.org.
- ¹⁶ Sur le même sujet, lire: Thomas Reardon and others, 'The Rise of Supermarkets in Asia, Africa, and Latin America' in *American Journal of Agricultural Economics*, Vol. 85, No. 5, December 2003; Andrew Fearn and others (2004) 'Concepts of Collaboration: Supply Chain Management in a Global Food Industry' (London: Imperial College); and Bill Vorley (2003) *Food, Inc.: Corporate Concentration from Farm to Consumer*, (London: U.K. Food Group).
- ¹⁷ Michael Lipton (1977) *Why Poor People Stay Poor: Urban Bias in World Development* (London: Temple Smith).

© Oxfam International Juin 2004

Ce rapport a été écrit par Tom Lines, Gonzalo Fanjul, Penny Fowler et Céline Charveriat. Il fait partie d'une série de rapports destinés à informer le débat public relatif aux problématiques du développement et des politiques humanitaires. Ce texte peut être utilisé librement dans le cadre de campagne, d'activités éducatives ou de recherche sous réserve d'en mentionner explicitement et entièrement la source. Pour toute information, envoyez un courriel à advocacy@oxfaminternational.org

Oxfam International est une confédération de douze organisations actives dans 120 pays du monde en développement: Oxfam America, Oxfam-in-Belgium, Oxfam Canada, Oxfam Community Aid Abroad (Australie), Oxfam Great Britain, Oxfam Hong Kong, Intermon Oxfam (Espagne), Oxfam Ireland, Novib Oxfam Nederland, Oxfam New Zealand, et Oxfam Québec. Pour plus d'informations, vous pouvez écrire ou téléphoner à n'importe laquelle de ces organisations.

Oxfam International Advocacy Office (Bureau de Plaidoyer d'Oxfam International),

Washington : 1112 16th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20036 téléphone 1.202.496.1170, Fax 1.202.496.0128, E-mail: advocacy@oxfaminternational.org, www.oxfam.org

Bruxelles: Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium. Tél: 32.2.501.6761
E-mail: sonia.vila-hopkins@oxfaminternational.org

Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Tél: 41.22.321.2371
E-mail: celine.charveriat@oxfaminternational.org

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY10017, USA.
Tél: 1.212.687.2091; E-mail: nicola.reindorp@oxfaminternational.org

Paris : C/O Agir Ici, 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tel: 33.1.5830.8469

Tokyo : Maruko-Bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan Tel/fax: 81.3.3834.1556

Oxfam Germany

Greifswalder Str. 33a
10405 Berlin, Germany
Tel: 49.30.428.50621
E-mail: info@oxfam.de
www.oxfam.de

Oxfam-in-Belgium

Rue des Quatre Vents 60
1080 Bruxelles, Belgique
Tel: 32.2.501.6700
E-mail: oxfamsol@oxfamsol.be
www.oxfamsol.be

Oxfam Community Aid Abroad

National & Victorian Offices
156 George St. (Corner Webb Street)
Fitzroy, Victoria, Australia 3065
Tel: 61.3.9289.9444
E-mail: enquire@caa.org.au
www.caa.org.au

Oxfam GB

274 Banbury Road, Oxford
England OX2 7DZ
Tel: 44.1865.311.311
E-mail: oxfam@oxfam.org.uk
www.oxfam.org.uk

Oxfam New Zealand

Level 1, 62 Aitken Terrace
Kingsland, Auckland
New Zealand
PO Box for all Mail: PO Box 68 357
Auckland 1032
New Zealand
Tel: 64.9.355.6500
E-mail: oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz

Intermon Oxfam

Roger de Lluria 15
08010, Barcelona, Spain
Tel: 34.93.482.0700
E-mail: intermon@intermon.org
www.intermon.org

Oxfam America

26 West St.
Boston, MA 02111-1206
Tel: 1.617.482.1211
E-mail: info@oxfamamerica.org
www.oxfamamerica.org

Oxfam Canada

Suite 300-294 Albert St.
Ottawa, Ontario, Canada K1P 6E6
Tel: 1.613.237.5236
E-mail: enquire@oxfam.ca
www.oxfam.ca

Oxfam Hong Kong

17/F, China United Centre
28 Marble Road, North Point
Hong Kong
Tel: 852.2520.2525
E-Mail: info@oxfam.org.hk
www.oxfam.org.hk

Oxfam Quebec

2330 rue Notre-Dame Quest
Bureau 200, Montreal, Quebec
Canada H3J 2Y2
Tel: 1.514.937.1614 www.oxfam.qc.ca
E-mail: info@oxfam.qc.ca

Oxfam Ireland

9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland
353.1.672.7662 (ph)
E-mail: oxireland@oxfam.ie
52-54 Dublin Road,
Belfast BT2 7HN
Tel: 44.289.0023.0220
E-mail: oxfam@oxfamni.org.uk
www.oxfamireland.org

Novib

Mauritskade 9
2514 HD. The Hague, The Netherlands
Tel: 31.70.342.1621
E-mail: info@novib.nl
www.novib.nl